



SANTÉ

# Ollombo réceptionne son hôpital de référence

Implanté sur une superficie de près de 22 000 m<sup>2</sup>, l'hôpital de référence d'Ollombo, dans le département de Nkeni-Alima, a été inauguré le 8 août par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il est doté de services essentiels d'un établissement sanitaire moderne : médecine générale, gynécologie-obstétrique, chirurgie-bloc opératoire, pôle technique-imagerie, administration.

Page 16

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et les officiels après l'inauguration de l'hôpital



CONGO-MALI

## Renforcer la coopération agricole



Ibrahim Samake reçu par Denis Sassou N'Guesso /DR

Le ministre malien de l'Agriculture, Ibrahim Samake, a indiqué le 7 août que son pays entendait renforcer sa coopération avec la République du Congo dans le domaine agricole, de l'élevage, de la sécurité alimentaire et de la recherche agronomique. Il a fait cette annonce à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais à Brazzaville.

Page 16

ECONOMIE

## Hausse de la croissance du secteur hors pétrole

La croissance du secteur hors pétrole national passerait de 4,8% en 2026 à 5,4% en 2027 ; 6,1% en 2028 à 7% en 2029, selon le gouvernement qui a présenté aux parlementaires, le 6 août, à Brazzaville la politique économique et sociale nationale pour la période de 2027 à 2029.

Page 2



Anatole Collinet Makosso présentant le CBMT 2027-2029 devant le Sénat /DR

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## Les demi-finales se disputent ce lundi

Les duels des demi-finales de la Coupe du Congo de football édition 2026 opposent, ce lundi 10 août, Jeunesse sportive de Talangai à Interclub et le Club athlétique renaissance aiglon à V Club de Pointe-Noire. Les deux équipes vainqueurs vont jouer la finale le 14 août à Brazzaville.

Page 13



La JST qualifiée pour les demi-finales



L'Interclub élimine AS Otohô en quart de finale

### Éditorial

### Affaires et attractivité



ÉDITORIAL

Affaires et attractivité

Avec le temps, le site de la Grande foire agricole du Congo, dans le département du Djoué-Léfini, prendra toute la place qui lui revient dans la mise en œuvre du programme de diversification de l'économie nationale. Après l'édition inaugurale, il y a six mois, le lancement le 5 août, pour deux semaines, de la deuxième édition, a suscité encore plus d'engouement. Non seulement de la part des exposants venus des quinze départements du Congo, non seulement de la part des officiels et des plus hautes autorités qui portent le projet, mais aussi du citoyen lambda.

Nous ne faisons pas allusion aux seules animations festives qui mettent l'ambiance le premier jour du lancement de la foire mais de ces Congolaises et Congolais attirés en nombre les jours suivants. Ils en ont entendu parler et veulent toucher du doigt la réalité: les éleveurs, les producteurs agricoles sont bien présents et proposent à la vente toutes sortes de produits de nos terroirs qu'il importe de valoriser. L'on peut aussi apprécier l'aménagement du site, suffisamment vaste pour accueillir les commerçants de pays amis intéressés par cette expérience qui prend corps. Le défi consistera à en pérenniser les acquis de telle sorte que l'on puisse coupler les bonnes affaires et une attractivité en joignant l'utile à l'agréable.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

La politique économique et sociale 2027-2029 présentée au Parlement

Visant, entre autres, à déterminer la trajectoire des recettes et des dépenses en fonction de l'orientation de la politique budgétaire afin d'atteindre les objectifs macroéconomiques et de réaliser les priorités du gouvernement, la politique économique et sociale pour les trois prochaines années a été dévoilée le 6 août par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, au cours du débat d'orientation budgétaire.

Le Premier ministre, dans sa présentation, a rappelé que le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2027-2029 est la déclinaison trisannuelle du programme de société pour lequel le chef de l'Etat a été réélu, et traduit en plan d'action du gouvernement. Il s'appuie sur les dix accents prioritaires de l'accélération de la marche vers le développement auxquels s'ajoutent six autres accents déclinés dans quelques autres domaines d'intervention de l'État. « Il s'agit pour, ce triennat 2027-2029, de consolider des grands équilibres macroéconomiques et budgétaires, de poursuivre le désendettement public et de favoriser le renforcement d'une croissance économique durable et inclusive », a déclaré le chef du gouvernement. Selon lui, la stratégie gouvernementale vise une accélération progressive avec un taux de croissance qui pourrait gagner 1,3 point dès 2027 par rapport à 2026 pour s'établir à 6,9% puis se fixer à 6,5% en moyenne annuelle sur la période 2028-2029. Ce résultat serait obtenu, a expliqué Anatole Collinet Makosso, grâce au dynamisme du secteur hors pétrole dont la croissance passerait de 4,8% en 2026 à 5,4% en 2027 et se consoliderait à 6,1% en 2028 et 7% en 2029. « À terme, le présent cadre budgétaire à moyen terme vise à garantir la soutenabilité financière de l'État, à réduire la dépendance aux ressources pétrolières, à améliorer la sincérité budgétaire et à faire du budget programme un véritable outil de gestion publique », a-t-il circonscrit.

Quelques chiffres

En termes chiffrés, les dépenses budgétaires se situeraient à 2 601,4 milliards FCFA en 2027 ; à 2 668,7 milliards FCFA en 2028, et à 2 730,4 milliards FCFA en 2029. Les charges financières de la dette sont prévues à 338,1 milliards FCFA en 2027 ; à 348,6 milliards FCFA en 2028 ; et à 335,8 milliards FCFA en 2029, soit une moyenne à 340,8 milliards FCFA pour la période. Les dépenses de personnels progresseraient à un rythme annuel moyen de 7,5% passant de 477,7 milliards FCFA en 2027 ; 502,9 milliards FCFA en 2028 et 540,8 milliards FCFA en 2029. Les dépenses de biens et services évolueraient à un rythme annuel moyen de 6,7%, passant de 259,7 milliards FCFA en 2027 ; à 277,1 milliards FCFA en 2028 et 295,7 milliards FCFA en 2029, soit une progression en moyenne annuelle de 6,7% sur la période. Les dépenses de transfert se fixeraient à 642,8 milliards FCFA en 2027 ; à 658,8 milliards FCFA en 2028 et à 675,3 milliards FCFA en 2029. Les autres dépenses s'établiraient en baisse sur la période, passant de 73,3 milliards FCFA en 2027 ; à 65,5 milliards FCFA en 2028 ; et à 58,5 milliards FCFA en 2029, soit une régression annuelle moyenne de 10,6%. Les dépenses des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor demeureraient quasi-stables sur la période avec 9,4 milliards FCFA en 2027 ; puis 9,6 milliards FCFA en 2028 et 9,8 milliards FCFA en 2029. Les dépenses d'investissement s'établiraient à 624,7 milliards FCFA en 2027 ;

640,4 milliards FCFA en 2028 et 656,4 milliards FCFA en 2029, en progression moyenne de 10,8% pour prendre en compte les priorités du nouveau projet de société : «L'accélération de la marche vers le développement». Concernant les soldes budgétaires sur le triennal 2027-2029, le solde budgétaire global de base progresserait à un rythme annuel moyen de 8,7% sur la période et représenterait en moyenne 5,1% du PIB. Ce solde s'élèverait à 369,5 milliards FCFA en 2027 ; à 391,4 milliards FCFA en 2028 ; et 459,3 milliards FCFA en 2029. A contrario, le solde primeur de base hors pétrole, bien qu'étant en progression sur la période, resterait déficitaire en moyenne à moins 3,8% du produit intérieur brut. Sur la période 2027-2029, les ressources de trésorerie se situeraient en moyenne à 1.455,3 milliards FCFA au cours de la période, passant de 1.545,4 milliards FCFA en 2027 ; à 1.408,7 milliards FCFA en 2028 et à 1.411,9 milliards FCFA en 2029. « Ces ressources seraient alimentées essentiellement par les produits des emprunts à court, moyen et long terme, sans toutefois que ces emprunts n'entraînent un emballement de l'endettement global qui compromettrait la volonté du gouvernement de ramener celui-ci en dessous du critère Cémac de 70% par rapport aux produits intérieurs bruts afin de préserver et d'améliorer l'accès au marché financier à des conditions avantageuses », a conclu le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi Chef de service RHC : Martial Mombongo Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka Médiatrice culturelle : Émilie Eyala Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba Caissière: Jessica Iloki Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale [www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com) Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)



## ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT

## La République du Congo mise sur sa diaspora

Le ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger organise, du 8 au 16 août, le programme « La République du Congo, terre d'opportunités pour tous ! », une initiative destinée à une délégation d'une vingtaine de Congolais établis à l'étranger. Cette démarche vise à renforcer les liens entre le pays et sa diaspora considérée comme un acteur stratégique du développement national.

Le ministre Constant-Serge Bounda avait promis, il y a un mois, à une délégation d'une vingtaine de personnes de séjourner à Brazzaville, à l'issue de la concertation avec ses compatriotes à Paris. Au cours de ce séjour, cette délégation découvrira les potentialités économiques, institutionnelles et sociales de la République du Congo à travers des visites de sites stratégiques et des rencontres avec les autorités publiques, les institutions nationales ainsi que les représentants du secteur privé. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets d'investissement, de coopération et de transfert de compétences au profit du pays. Cette initiative s'inscrit dans la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, portée par la feuille de route « Accélérons la marche vers le développement ». Les pouvoirs publics entendent mobiliser les compétences, l'expérience et les ressources des Congolais de l'étranger afin de renforcer



Séquence d'échanges du 1<sup>er</sup> juillet à Paris entre le ministre Constant-Serge Bounda et ses compatriotes./DR

leur contribution au développement économique, social et culturel du Congo. Plusieurs secteurs prioritaires

sont au cœur de cette dynamique, notamment la santé et la recherche médicale, l'intelligence artificielle, le numérique

et la communication, la coopération décentralisée, l'entrepreneuriat, l'investissement, l'agriculture, l'agro-industrie,

ainsi que la culture, les arts et les industries créatives. Ces domaines sont identifiés comme des leviers essentiels pour accompagner la modernisation et la diversification de l'économie nationale.

Le programme prévoit également la participation de la délégation aux festivités de la Fête nationale du 15 août. La mission s'achèvera par une cérémonie de clôture consacrée à l'évaluation des échanges, à l'identification de projets concrets et à l'élaboration d'une feuille de route destinée à pérenniser la collaboration entre le Congo et sa diaspora.

À travers cette initiative, les autorités du pays réaffirment leur volonté de faire de la diaspora un partenaire de premier plan dans la mise en œuvre des politiques de développement, en favorisant un environnement propice aux investissements, au partage des savoir-faire et à une coopération durable avec les acteurs nationaux.

**Marie Alfred Ngoma**

## LE FIN MOT DU JOUR

## Toiletter la Toile

Un pourfendeur-en-chef est né et grandit vite. Trop vite. Son nom ? Web (1), autrement dit, « système hypertexte public fonctionnant sur Internet ». Très puissant, il s'est imposé comme jamais rien de tel auparavant. Unique par la quantité des informations, images et vidéos qu'il diffuse, ce portail mondial est d'accès facile à ceux qui le consultent pour s'informer, et à ceux qui, sans doute les plus actifs, l'utilisent pour s'exprimer. Chacun prend sa liberté sans tenir compte des ravages qu'entraîne dans son propre entourage, ou chez le voisin, le plaisir éphémère de poster un appel à la violence, de sacraliser les racismes, de prôner l'extermination des membres de l'ethnie d'à côté par pure haine. Attachés à leurs convictions, les animateurs de certains sites s'en tiennent à la logique de l'affrontement sans fin. Le temps à fabriquer ou relayer des messages violents, la volonté de nuire et l'apologie du crime leur vont bien.

L'humanité court à sa perte si l'on n'y prend garde, alertent les observateurs. D'où les craintes que suscitent chez de nombreux décideurs, sur les cinq continents, les dérives extrêmement dangereuses observées sur la Toile d'araignée mondiale. Il y a, d'une part, des activistes du Web qui passent le clair de leur temps à élaborer des scénarii catastrophes, souvent pour des raisons de militantisme politique, parfois aussi pour se dédouaner d'une vicieuse oisiveté. D'autre part, des hackers au service des Etats, des multinationales ou de groupuscules terroristes qui infiltrent les systèmes de communication protégés des gouvernements dans le but d'en dégligner le fonctionnement ou d'en soutirer des informations capitales.

Sur tous les plans, et quelle qu'en soit la finalité, le résultat peut être désastreux pour l'équilibre des sociétés et des nations. Victime de ses prouesses scientifiques, la communauté humaine doit désormais faire face à la montée du crime sur

le Web, la fameuse cybercriminalité. La guerre numérique sera sans aucun doute celle qu'il faudra gagner, demain, pour la survie des institutions publiques, les Etats n'ayant d'autres choix que de s'attaquer à la dimension délibérément agressive du Web. Malheureusement, à l'instar d'autres défis comme le terrorisme classique, l'expérience montre que face à leurs intérêts, les mêmes Etats sont souvent incapables de constituer une coalition solide contre les dangers communs. De ce fait, ils auront beau assurer défendre les droits fondamentaux de leurs citoyens, dont celui d'exprimer librement ses pensées, les gouvernements pourront être amenés, chacun sa méthode, à exercer diverses pressions sur le Web dans le but d'en contrecarrer les dérapages. Ils soulèveront, tout bien considéré, une levée de boucliers de la part des activistes des réseaux sociaux. Il est puissant, cela s'entend mais le Web est tout aussi polluant. Tôt ou tard, si ce n'est déjà le cas, il se fera beaucoup d'ennemis.

**Gankama N'Siah**



## ASSAINISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

## Les Nations unies réitèrent leur soutien au Congo

Reçu en audience par le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, le 6 août à Brazzaville, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo, a assuré son interlocuteur de sa disponibilité à appuyer son action.

Accompagné de ses collaborateurs, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies a félicité le ministre Juste Désiré Mondelé pour sa reconduction au gouvernement avant de lui donner quelques assurances. « Nous lui souhaitons plein succès et le rassure de notre disponibilité à l'accompagner dans ses chantiers. L'assainissement, l'entretien routier et le développement local sont des services de proximité pour la population, ce sont des problématiques très importantes. L'assainissement, c'est la santé, c'est le bien-être; l'entretien routier, c'est la mobilité, ce sont les déplacements; et le développement local, c'est l'ensemble des réponses pour les communautés », a expliqué Abdourahamane Diallo devant la presse.

Il a également salué la dynamique déjà en cours entre le ministère et plusieurs entités des Nations unies, telles que le Programme des Nations unies pour le développement qui accompagne le



Poignée de mains entre Juste Désiré Mondelé et Abdourahamane Diallo/DR

pays dans la mise en place des réponses locales et des plans de développement locaux. Il a aussi mentionné le Fonds des Nations unies pour l'enfance qui est très actif auprès du ministère, notamment dans le développement de

la politique nationale d'assainissement. Sans oublier d'autres agences qui travaillent avec le ministère comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations unies pour le développe-

ment industriel ou le Programme des Nations unies pour l'environnement sur les problématiques de traitement des déchets.

« On pense souvent au plastique, mais il y a aussi les déchets électroniques et d'autres matières.

C'est le lieu, d'ailleurs, de saluer l'initiative portée par la Première dame du Congo, présidente de la Fondation Congo Assistance (FCA), au niveau national, continental et global auprès de son homologue de la Turquie pour la lutte contre les déchets plastiques. Nous sommes engagés à accompagner le ministère et la FCA dans cet exercice, notamment à l'horizon de la prochaine COP en Turquie où il y aura une initiative spécifique sur cette thématique », a annoncé Abdourahamane Diallo. Il a réaffirmé, enfin, sa disponibilité à organiser, mobiliser l'ensemble des agences, chacune dans son avantage et avec sa spécificité, pour accompagner ce ministère qui a une position transversale. En effet, ce ministère travaille en étroite collaboration avec d'autres départements ministériels, ce qui pourrait faciliter la coordination des Nations unies à atteindre le plus grand nombre de citoyens.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FORÊTS

## Des techniciens formés à l'utilisation d'un logiciel d'évaluation des émissions

Initiée par le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (Cenifaf), du 4 au 6 août à Brazzaville, la session de formation a permis aux techniciens de se familiariser avec le logiciel IPCC 2006 Inventory Software version 2.98. L'objectif est de renforcer les capacités nationales en matière d'inventaire des gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité des données climatiques et de consolider les engagements du Congo dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Congo poursuit le renforcement de son dispositif national de suivi des émissions de gaz à effet de serre. Pendant trois jours, des cadres et agents du Cenifaf ont été formés à l'utilisation de la version 2.98 du logiciel IPCC 2006 Inventory Software, un outil développé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour la réalisation des inventaires nationaux des émissions. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, qui oblige les États à produire régulièrement leurs Communications nationales, leurs Rapports biennaux de transparence (RBT) ainsi que leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN).

Ces documents, notamment les RBT et CDN, constituent les principaux instruments d'évaluation des efforts consentis par les pays dans la lutte contre les changements climatiques. Selon les organisateurs, la maîtrise du nouvel outil permettra d'améliorer la qualité des inventaires des gaz à effet de serre, notamment dans les secteurs agriculture, foresterie et affectation des terres, ainsi qu'il contribue au renforcement de la crédibilité des données nationales. Lors de

la clôture de l'atelier de formation, la directrice du Cenifaf, Dr Carine Saturnine Lenga Milandou, a salué l'engagement des participants ainsi que l'expertise des formateurs congolais, estimant que cette session illustre la montée en puissance des compétences nationales.

D'après la directrice du Cenifaf, les inventaires forestiers, la cartographie numérique et les inventaires des gaz à effet de serre constituent désormais des outils stratégiques d'aide à la décision. Ils permettent d'éclairer les politiques publiques, d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, de renforcer la crédibilité du Congo auprès de ses partenaires techniques et financiers et de satisfaire aux exigences des conventions internationales sur le climat. Elle a également insisté sur l'importance du capital humain dans cette dynamique. « Former un agent, ce n'est pas simplement transmettre un savoir-faire. C'est renforcer toute une institution, améliorer la qualité du service public et préparer l'avenir », a-t-elle souligné.

## Un logiciel robuste

Chef de file du groupe d'experts chargé des inventaires des gaz à



Les techniciens s'imprégnant du logiciel IPCC 2006/Adiac

effet de serre dans les secteurs des procédés industriels et des déchets, Claude-François Itsouhou a expliqué que la vulgarisation du logiciel répond au besoin actuel du pays. Selon lui, la version 2.98 du logiciel IPCC 2006 intègre de nouvelles catégories de sources d'émissions ainsi que davantage de gaz à effet de serre, grâce aux progrès réalisés par la recherche scientifique. « Cet outil est aujourd'hui plus robuste, plus complet et plus pertinent pour

l'analyse des données et la production des résultats », a-t-il indiqué. Même constat du côté de l'expert énergie Gilbert Nzobadila, qui voit dans cette formation une étape essentielle pour assurer la transmission des compétences aux jeunes générations. Parmi les bénéficiaires de la formation, Luce Koli Ngoulou du Cenifaf s'est réjouie des connaissances acquises durant les trois jours de travaux. La dizaine de participants et Luce Koli Ngoulou ont appris à

installer le logiciel, à en maîtriser les principales fonctionnalités et à comprendre son architecture. Une formation complémentaire sera toutefois nécessaire pour exploiter pleinement l'outil. « Cette première étape était indispensable. Mais nous souhaitons poursuivre la formation afin de pouvoir intégrer les données nationales, quantifier les émissions et produire les résultats attendus », a confié la jeune technicienne.

**Fiacre Kombo**



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Les parlementaires sensibilisés

La Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) a organisé, le 7 août, à Brazzaville une conférence de sensibilisation à la lutte contre le fléau en milieu parlementaire. La rencontre animée par l'experte internationale sur la problématique, Stéphanie Gibaud, a réuni députés et sénateurs.

Ouvrant les travaux, le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Alain Pascal Leyinda, a salué l'attention constante portée par la Halc aux parlementaires dans le cadre de ses actions dont les résultats, a-t-il souligné, « *fondent l'espoir de tout le peuple congolais* ». Il a réaffirmé que la lutte contre la corruption est le « cheval de bataille » du pays et a assuré que le relais serait pris tant à l'endroit des parlementaires qu'à celui des populations, pour que la sensibilisation et les réformes profitent à tous les échelons de la société.

Dans son exposé, l'experte internationale, Stéphanie Gibaud, a livré une communication documentée, puisant dans son expérience de vingt années de lutte contre la fraude fiscale et la corruption, tant en France qu'à l'international. Reconnue officiellement comme la première lanceuse d'alerte en France, elle a détaillé les évolutions majeures du cadre législatif français, offrant des pistes de réflexion pour le Congo.

Stéphanie Gibaud a, par ailleurs, insisté sur le rôle central des lanceurs d'alerte dans la détection et la dénonciation des dysfonctionnements touchant à l'intérêt général. Elle a rappelé que, trop souvent, ces femmes et ces hommes coura-



geux sont « *écrasés par le poids de l'isolement, de charges financières insupportables et de procès interminables* », certains allant jusqu'à mettre fin à leurs jours, faute d'être entendus ou reconnus. L'experte a expliqué que la loi Sapin 2 a contraint toutes les entreprises de plus de 50 salariés et les villes de plus de 10 000 habitants à se doter de lignes internes de signalement anonymisé, avec des délais d'enquête stricts. En l'absence de traitement dans les délais impartis, l'alerteur a le droit de saisir un organe externe, média ou ONG. La loi Wasserman, entrée en vigueur le 1er septembre 2022, a considérablement élargi le périmètre de protection, s'appliquant désormais non seulement aux salariés, mais aussi aux anciens salariés, aux candidats à un emploi, aux dirigeants,

aux actionnaires, aux co-contratants et sous-traitants. Stéphanie Gibaud a également supprimé l'obligation de signalement hiérarchique préalable, offrant au lanceur d'alerte le choix dès le départ entre un signalement interne ou direct à une autorité judiciaire. L'objectif, a précisé Stéphanie Gibaud, est d'inciter les entreprises à mettre en place des dispositifs efficaces pour éviter que les alertes ne fuient dans les médias.

**Des sanctions pénales pour les corrompus**

Au-delà de la procédure, la loi consacre une immunité civile et une irresponsabilité pénale renforcée pour le lanceur d'alerte, tout en interdisant strictement toute mesure de représailles, notamment la discrimination, le harcè-

lement, l'évaluation défavorable. L'experte internationale a toutefois mis en garde contre la nécessité de concilier cette protection avec la préservation de l'activité économique, afin que des personnes mal intentionnées ne transforment pas le lancement d'alerte en un « business ». Elle a insisté sur l'impératif d'un équilibre entre la protection des salariés et celle des entreprises, rappelant que des sanctions pénales doivent également frapper les corrompus pour que la protection des lanceurs d'alerte soit efficace.

Questionnée sur les valeurs à promouvoir, la lanceuse d'alerte française a martelé l'importance de l'éthique comme fondement de toute action. « *Si l'on n'a pas soi-même une colonne vertébrale éthique, il ne peut pas y avoir de résultat. Faire de l'éthique une*

*cause nationale et internationale doit être notre objectif* », a-t-elle déclaré. Elle a appelé les médias à jouer un rôle clé en relayant ces valeurs et en sensibilisant les générations futures à l'exemplarité.

Enfin, elle a salué les efforts constants du Congo, soulignant la progression du pays dans le classement de l'indice de perception de la corruption 2026 de Transparency International, preuve, selon elle, de la détermination sans faille de la Halc.

Prenant la parole pour son mot de clôture, la journée, la deuxième secrétaire du Sénat, Elisabeth Mapaha, au nom du président du Sénat, Pierre Ngolo, a salué la qualité et la clarté des interventions. Elle a souligné que la corruption demeure un obstacle majeur au développement et que les échanges de cette journée témoignent de la volonté du Parlement de faire de la transparence un pilier de la gouvernance. Elle a insisté sur la nécessité d'un équilibre des pouvoirs pour garantir la probité, assurant la Halc le plein soutien des parlementaires dans sa mission et exprimé sa gratitude à l'experte pour sa disponibilité, espérant que les liens de coopération noués aujourd'hui se prolongeront durablement au bénéfice de la cause commune.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE

## Les mamans de la ligue du foyer de Poto-Poto célèbrent l'événement

La soixante-quatrième Journée internationale de la femme africaine a été célébrée le 31 juillet. A Brazzaville, les mamans de la ligue du foyer de Poto-Poto de l'église salutiste ont célébré cette journée en différé, le 1<sup>er</sup> août, autour de la princesse territoriale honoraire, reine du poste de Poto-Poto de cette église, la vénérable Chara Rebecca Moundélé Ngollo née Mbokotoumona Loubienga.

La célébration de cette journée à l'église salutiste de Poto-Poto a été marquée par l'autonomisation des femmes de la ligue du foyer de cet arrondissement. C'est dans ce cadre que la vénérable Chara Rebecca Moundélé Ngollo, en sa qualité de princesse territoriale honoraire, a pensé donner aux mamans de la ligue du foyer de Poto-Poto ce qu'elles ont l'habitude de vendre pour augmenter leur chiffre d'affaires.

S'adressant à ces mamans, elle leur a fait savoir que ce qui était un souhait était devenu une réalité. En effet, depuis le début de l'année, elle avait projeté réaliser un projet pour leur autonomisation, notamment l'appui de celles qui exercent dans l'informel. « *Nous sommes réunies ici*

*aujourd'hui, en différé, pour célébrer la Journée internationale de la femme africaine. Cette journée n'est pas une simple journée, une date dans le calendrier; c'est une journée d'hommage à la femme africaine battante, courageuse, opiniâtre et digne. C'est la femme qui se lève tôt qui affronte le marché pour nourrir sa famille. C'est celle qui fait tourner l'économie de nos quartiers, de nos villages et nos villes. Vous êtes les piliers de nos foyers et les moteurs de nos économies locales. Vous vendez au marché, dans la rue, devant la maison, au bord de la route. Vous transformez, vous commercialisez, vous créez des emplois, mais très souvent vous le faites avec peu de moyens. C'est pourquoi, aujourd'hui au delà des*

*discours, nous posons un acte symbolique*», s'est elle exprimée à l'endroit des mamans.

En sa qualité de reine du poste de Poto-Poto, la vénérable Chara Rebecca Moundélé Ngollo a offert aux mamans vendeuses de la ligue du foyer de cet arrondissement un don en produits de première nécessité. « *Chères mamans, j'ai le devoir de vous accompagner pour vous rendre plus autonomes, parce que quand une femme est autonome, toute la communauté se développe. Quand une femme gagne mieux, toute la famille vit mieux... C'est un geste d'amour et d'encouragement pour augmenter votre chiffre d'affaires et mieux servir le poste en général et la ligue du foyer en particulier. Recevez donc ce geste avec*



Chara Rebecca Moundélé-Ngollo posant avec les mamans de la ligue du foyer de Poto-Poto/Adiac

fier. Continuez à vous battre. Le territoire compte sur vous, ...», a-t-elle exhorté.

Après avoir réceptionné le don, la secrétaire de la ligue du foyer, Thècle Koutounda, vendeuse, a exprimé le plaisir de ces femmes. « *Ce geste va nous aider à ajouter une plus-value à nos gains. Nous allons partager ces produits entre nous... Nous sommes vraiment dans la joie, parce que trouver une dame qui pense aux mamans vendeuses ce n'est pas toujours facile. Elle a montré son amour pour les mamans*

*de Poto-Poto, parce que ce n'est pas toujours évident de voir une dame sortir son argent pour ajouter la marchandise à un groupe de femmes vendeuses. Nous la remercions infiniment*», a-t-elle conclu.

Pour sa part, Annie Euloge Bantimba a invité d'autres mamans de la ligue de ce foyer à emboîter le pas à Chara Rebecca Moundélé Ngollo afin de soutenir les mamans vendeuses. Ce qui leur permettra petit à petit d'augmenter leur commerce.

**Bruno Zéphirn Okokana**



## UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

## 393 licenciés et titulaires de master congratulés

L'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) a publié, le 31 juillet à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville, les résultats de la quatrième promotion des licenciés ainsi que de la deuxième promotion des titulaires de master afin d'encourager l'excellence académique, dans un contexte où l'enseignement supérieur est appelé à former des diplômés compétents et compétitifs.

La cérémonie de remise des diplômes réaffirme la volonté de promouvoir une jeunesse qualifiée, ambitieuse et pleinement engagée au service du développement du pays. Elle illustre également, avec solennité, la mission fondamentale de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso : former des cadres d'excellence.

La réussite de 393 licenciés et titulaires de master constitue un levier important pour améliorer la qualité de la formation. « Vos diplômes consacrent plusieurs années d'efforts, de sacrifices et d'engagements (...). Vous avez effectué des stages, des formations dans les entreprises, les administrations ou les laboratoires, afin de confronter les connaissances acquises aux réalités du terrain. Mais cette réussite n'est pas une fin en soi. Elle marque le début d'une nouvelle responsabilité (...). Une autre page doit désormais s'inscrire avec de nouveaux défis, de nouvelles responsabilités et attentes tant pour vos familles que pour la société congolaise. Nous voulons aussi participer à cette noble ambition de récupérer aussi un lot d'étudiants. (...) Quels que soient les chemins que vous avez choisis, gardez toujours en mémoire les valeurs que votre université vous a transmises, à savoir l'intégrité, le sens du devoir, la rigueur, l'ex-



cellence et le travail bien fait », a déclaré Maixent Raoul Ominga, directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et parrain de cette cérémonie.

Le Pr Ange Antoine Abéna, président de l'UDSN, a fait le bilan des réalisations durant ces quelques années, citant la mise en œuvre des laboratoires et l'ouverture des cycles de doctorat et autres. Il a promis aux meilleurs des finalistes d'enseigner à l'UDSN afin de renforcer le personnel enseignant.

La mise en lumière de ces résultats permet avant tout de reconnaître les efforts, la persévérance et le mérite des étudiants

ainsi que des enseignants. Cette reconnaissance constitue une source de motivation pour les lauréats, tout en encourageant les autres étudiants à fournir davantage d'efforts afin d'atteindre les mêmes objectifs. Un motif de satisfaction pour les familles, les enseignants et les partenaires des universités.

En valorisant le mérite et les performances, l'UDSN encourage une culture de l'effort, de la qualité et de l'ambition, au bénéfice des étudiants et de la société tout entière.

Lors de cette cérémonie de publication, ont été mis en avant les classements d'excellence, les distinctions ou les listes des meil-

leurs diplômés. C'est ainsi que les meilleurs étudiants ont reçu des partenaires des ordinateurs portables, des bourses d'excellence, des prix, des certificats de mérite ou d'opportunités de stage et de mobilité internationale. Ces initiatives renforcent l'attractivité des études supérieures et récompensent l'investissement des étudiants les plus performants.

« Je voudrais aussi me tourner vers les partenaires. L'université, aujourd'hui, est ouverte sur la société. Nous revendiquons l'existence d'un écosystème auquel participent des institutions publiques nationales, des institutions étrangères, notamment des partenaires techniques et

Les étudiants entourant les officiels/Adiac financiers au développement. (...) Surtout, nous n'omettons pas de mentionner le secteur privé. Dix laboratoires où se trouve mise en œuvre la vision d'un homme, du président de la République, chef de l'État, qui fait de la formation, particulièrement au niveau de l'enseignement supérieur, l'une des pierres de touche de son programme de gouvernement. Dix laboratoires auxquels participent laborieusement des hommes et des femmes, des enseignants, du personnel non enseignant, qui chaque jour vivifient la rigueur et l'excellence », a déclaré Edith Delphine Emmanuel, ministre de l'Enseignement Supérieur.

Fortuné Ibara

## COLONIE DES VACANCES

## Des orphelins de militaires au site touristique de Lamba Belolo

La première session de la colonie de vacances organisée par le Haut commandement des Forces armées congolaises (FAC) a officiellement démarré sur le site touristique de Lamba Belolo, situé à quelques kilomètres de Pointe-Noire. Depuis le 2 août, soixante enfants orphelins de militaires des FAC y séjournent pour une durée de quinze jours.

L'initiative a pour objectif d'offrir aux enfants un cadre de détente, de partage et de fraternité pendant les vacances scolaires. Au programme figurent des activités ludiques, éducatives et récréatives destinées à favoriser leur épanouissement, dans un environnement sécurisé, loin des difficultés du quotidien.

À leur arrivée, les enfants ont été chaleureusement accueillis par la présidente de la Fondation Lamba, Aurélie Makosso, visiblement émue de les recevoir. « Soyez les bienvenus. Passez un bon séjour ici, dans ce cadre qui vous accueille. Vous avez à votre disposition les dortoirs ainsi que le réfectoire situé de l'autre côté. J'espère que vous profiterez pleinement de votre séjour et que vous participerez aux nombreuses activités proposées sur ce site mis à votre disposition », leur a-t-elle déclaré. Très enthousiastes, les soixante enfants, qui participent pour la première fois à une colonie de vacances, n'ont pas caché leur joie. Entre sourires, applaudissements et témoignages spontanés, ils ont exprimé leur bonheur de découvrir un espace



dédié aux loisirs, à la convivialité et à la découverte.

Pour beaucoup d'entre eux, cette expérience représente une véritable bouffée d'oxygène et une occasion unique de jouer, d'apprendre et de tisser des liens dans un environnement bienveillant. Plusieurs enfants ont partagé leur émotion. « Je suis en joie, parce que c'est la première fois que je me sens en sécurité », a

confié l'un d'eux. « Il y a beaucoup de militaires et je n'ai aucune peur. Je suis très heureux d'être ici et je veux passer de très bonnes vacances », a dit un autre.

Présent au lancement de cette première session, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, s'est montré particulièrement ému. Il a rappelé qu'entre 2013 et 2015, alors qu'il occupait les fonctions de ministre de

Les enfants accueillis à la Cité des Grands Lacs/DR

la Jeunesse, il avait lui-même relancé les colonies de vacances, interrompues pendant plusieurs années.

« Bonsoir, chers amis. Je suis simplement nostalgique et heureux de vous voir en colonie de vacances. J'étais en train de le dire aux encadreurs : je suis moi-même un ancien encadreur de colonie de vacances et j'en ai gardé le réflexe. Je vous souhaite la bienvenue et

j'espère que vous passerez de très beaux moments. Vous êtes ici dans une véritable école de la nature et de la conscience écologique. Le site que la directrice de la Cité des Grands Lacs met à votre disposition vous permettra de découvrir la richesse de la nature. Je viendrai volontiers vous rendre visite durant votre séjour, par habitude, par nostalgie et parce que je reste un organisateur de colonies de vacances dans l'âme. Bonnes vacances à vous ! », a souhaité le Premier ministre.

À l'issue de la cérémonie d'accueil, les enfants ont été installés dans de vastes dômes aménagés sur une large superficie. Ces infrastructures, conçues pour servir à la fois de dortoirs et de réfectoires, offrent un cadre fonctionnel, confortable et sécurisé.

À travers ce dispositif logistique, les organisateurs entendent garantir aux participants des conditions de séjour optimales, leur permettant de profiter pleinement des quinze jours de colonie dans un environnement propice à l'épanouissement, à la découverte et au vivre-ensemble.

Marie Alfred Ngoma



AFRIQUE DE L'OUEST

# Les mafias du numérique inventent une nouvelle traite humaine

Derrière les fausses offres d’emploi diffusées sur les réseaux sociaux, des organisations criminelles transnationales alimentent une économie clandestine des cyberarnaques. L’Afrique devient à son tour un nouveau théâtre de cette criminalité hybride, où migration, cybersécurité, intelligence économique et traite des êtres humains convergent.

L’alerte lancée par l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) marque un tournant dans l’évolution de la criminalité organisée mondiale. Longtemps concentrés en Asie du Sud-Est, les centres de cyberescroquerie reposant sur le travail forcé gagnent désormais l’Afrique de l’Ouest et du centre, révélant l’émergence d’une nouvelle économie criminelle où l’exploitation humaine se dématérialise sans perdre sa violence. Le mode opératoire est bien rodé. Des milliers de jeunes Africains sont recrutés via des annonces d’emploi promettant des salaires attractifs dans les secteurs de l’informatique, du marketing numérique ou de la relation client. Une fois arrivées à destination, les victimes voient leurs passeports confisqués,

sont placées sous surveillance, endettées artificiellement et contraintes de participer à des campagnes massives de cyberfraudes ciblant des victimes partout dans le monde. Cette évolution traduit une mutation profonde des organisations criminelles. Les trafiquants ne recherchent plus seulement une main-d’œuvre destinée aux plantations, aux mines ou à la prostitution. Ils exploitent les compétences numériques d’une jeunesse souvent diplômée mais confrontée au chômage, faisant du capital humain africain une ressource au service de la cybercriminalité mondiale. Les enjeux dépassent largement la seule traite des êtres humains. Cette nouvelle forme d’exploitation alimente des réseaux financiers clandestins capables de blan-

chir des centaines de millions de dollars grâce aux cryptomonnaies, aux plateformes de paiement numérique et aux circuits financiers informels. Les frontières entre criminalité organisée, fraude financière, blanchiment, cybercriminalité et financement d’autres activités illicites deviennent de plus en plus poreuses. Sur le plan géopolitique, cette évolution constitue un défi majeur pour les États africains. La multiplication de ces plateformes clandestines risque d’altérer la réputation numérique du continent au moment même où plusieurs pays cherchent à attirer des investissements dans les secteurs des technologies, des services numériques et des centres d’externalisation. La confiance devient un actif stratégique dans l’économie

digitale. Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans cette nouvelle criminalité. Les trafiquants utilisent les mêmes outils que les entreprises internationales pour diffuser leurs offres, cibler les candidats et organiser des recrutements transfrontaliers. Cette industrialisation du recrutement frauduleux illustre la capacité des organisations criminelles à exploiter les innovations technologiques plus rapidement que les dispositifs de régulation. Face à cette menace, la réponse ne peut être uniquement policière. Elle implique une coopération renforcée entre services de renseignement, autorités judiciaires, plateformes numériques, banques, opérateurs télécoms et organisations internationales. La lutte contre ces réseaux relève désormais

autant de la cybersécurité que de la sécurité intérieure. En toile de fond, l’OIM rappelle une réalité plus profonde : chômage massif des jeunes, pauvreté, faiblesse des systèmes de protection sociale et déficit d’opportunités continuent d’alimenter les vulnérabilités exploitées par les trafiquants. L’Afrique de l’Ouest et du centre devient ainsi le nouveau front d’une criminalité mondialisée où l’être humain n’est plus seulement exploité par sa force physique, mais aussi par ses compétences numériques. Cette mutation impose aux États africains de considérer la cybersécurité, la gouvernance numérique et la protection des migrants comme des composantes indissociables de leur sécurité nationale et de leur souveraineté économique.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

## Les sanctions de l’ONU cachent la guerre silencieuse pour le contrôle des ressources

En reconduisant les sanctions jusqu’en 2027, le Conseil de sécurité de l’Organisation des Nations unies reconnaît que la crise centrafricaine dépasse le cadre d’un conflit interne. Entre trafics transfrontaliers, rivalités d’influence, économie de guerre et compétition pour les ressources minières, la République centrafricaine (RCA) demeure l’un des principaux foyers géostratégiques d’Afrique centrale.

Le renouvellement, par le Conseil de sécurité des Nations unies, du régime de sanctions contre la RCA jusqu’au 31 juillet 2027 ne constitue pas une simple décision administrative. Il traduit une réalité beaucoup plus profonde : malgré les progrès enregistrés par Bangui, la Centrafrique demeure au cœur d’une confrontation où se mêlent sécurité, économie politique des conflits et rivalités géopolitiques. L’adoption à l’unanimité de la résolution 2827 intervient alors que les autorités centrafricaines ont progressivement repris le contrôle d’une partie importante du territoire, avec l’appui de leurs partenaires internationaux. Toutefois, plusieurs groupes armés continuent d’opérer dans les régions frontalières, où l’État reste peu présent et où prospèrent les économies illicites. L’intervention de l’ambassadeur centrafricain, Marius Aristide Hoja Nzessioué, révèle d’ailleurs le véritable enjeu du conflit. En interrogeant publiquement l’origine des armes, des financements et des réseaux qui alimentent les groupes armés, Bangui déplace le débat du terrain militaire vers celui de l’intelligence économique et des chaînes logistiques clandestines. Car les groupes armés ne survivent pas uniquement grâce à leurs capacités militaires. Ils s’appuient sur une véritable éco-

nomie de guerre reposant sur l’exploitation illégale de l’or, des diamants, du bois, du bétail, ainsi que sur les trafics transfrontaliers. Ces ressources alimentent des circuits financiers informels qui dépassent largement les frontières centrafricaines et impliquent des réseaux opérant dans plusieurs pays voisins. Cette dimension régionale explique pourquoi la stabilité de la RCA constitue un enjeu majeur pour toute l’Afrique centrale. Situé au carrefour du Cameroun, du Tchad, du Soudan, du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo, le pays occupe une position stratégique au sein des corridors commerciaux reliant l’Afrique de l’Ouest, l’Afrique centrale et la région des Grands Lacs. Les sanctions internationales poursuivent donc un double objectif : limiter les capacités opérationnelles des groupes armés tout en perturbant leurs circuits de financement. Mais leur efficacité demeure conditionnée par une coopération régionale beaucoup plus étroite contre les réseaux de contrebande, le blanchiment des revenus illicites et les filières d’approvisionnement en armes. En toile de fond se dessine également une compétition d’influence entre puissances internationales. La Centrafrique est devenue, ces dernières années,

un laboratoire des recombinaisons géopolitiques africaines, où s’entrecroisent les intérêts des Nations unies, de la Russie, de la France, de la Chine, de l’Union européenne et de plusieurs acteurs régionaux. La sécurité s’y confond désormais avec les enjeux miniers, énergétiques, diplomatiques et économiques. La levée de l’embargo sur les armes destiné au gouvernement centrafricain en 2024 avait marqué une évolution importante de la doctrine internationale, reconnaissant le droit de Bangui à renforcer ses capacités de défense. En revanche, le maintien des sanctions contre les groupes armés confirme que la communauté internationale considère toujours ces derniers comme le principal facteur d’instabilité. Au-delà de leur dimension sécuritaire, les sanctions apparaissent ainsi comme un instrument de gouvernance internationale visant à contenir une économie criminelle devenue transnationale. Pour la RCA, le véritable défi dépasse désormais la reconquête territoriale : il consiste à démanteler les réseaux financiers, logistiques et commerciaux qui permettent aux groupes armés de se reconstituer. Tant que cette économie parallèle survivra, la paix restera fragile et la souveraineté de l’État inachevée.

N.Nd.

ÉTATS-UNIS

## Le visa érigé en nouvel instrument de puissance économique

En imposant une caution pouvant atteindre 20 000 dollars aux ressortissants de cinquante pays, dont trente africains, l’administration américaine transforme la politique des visas en un puissant levier de sélection économique, de sécurité et d’influence géopolitique.

L’accès aux États-Unis vient de franchir un nouveau seuil de sélectivité. En pérennisant son programme de caution obligatoire pour certains demandeurs de visas de tourisme et d’affaires, Washington confirme une évolution profonde de sa politique migratoire : le visa devient désormais un instrument de sécurité nationale, mais aussi de régulation économique et d’influence diplomatique. Le dispositif est sans précédent. Les ressortissants de cinquante pays, dont trente États africains, peuvent désormais être tenus de déposer une garantie financière comprise entre 10 000 et 20 000 dollars avant d’obtenir un visa. Cette somme leur sera restituée uniquement s’ils respectent les conditions de leur séjour et quittent le territoire américain dans les délais impartis. Derrière cette mesure se cache une logique de gestion du risque. Selon les autorités américaines, les dépassements de séjour constituent l’une des principales voies d’immigration irrégulière. L’expérimentation menée durant un an a convaincu Washington : des candidats, près de la moitié, ont abandonné leur demande face au coût de la caution, tandis que les visas délivrés aux ressortissants concernés ont chuté de plus de 80 %. Cette politique illustre une transformation plus large des frontières contemporaines. Celles-ci ne sont plus uniquement physiques ; elles deviennent financières. La capacité à mobiliser plusieurs milliers de dollars devient un critère implicite d’accès à la mobilité internationale. La frontière se déplace désormais du poste de contrôle vers le compte bancaire. Pour les pays africains concernés, l’impact dépasse largement la question migratoire. Les déplacements professionnels, les missions commerciales, les rencontres universitaires, les conférences internationales ou encore les voyages d’affaires risquent de devenir plus coûteux et plus complexes. Les petites entreprises, les jeunes entrepreneurs et les chercheurs pourraient être les premiers affectés par cette nouvelle barrière financière. Sur le plan géoéconomique, cette décision intervient alors que la compétition mondiale pour attirer les talents, les investisseurs et les étudiants s’intensifie. Les États-Unis renforcent le contrôle de leurs frontières au moment où d’autres puissances, notamment la Chine, les pays du Golfe ou certains États européens, multiplient les dispositifs destinés à attirer les compétences étrangères. La mobilité internationale devient ainsi un terrain de concurrence stratégique entre grandes puissances. Pour l’Afrique, cette évolution relance également le débat sur la réciprocité et la diversification des partenariats internationaux. Alors que les échanges économiques du continent se réorientent progressivement vers l’Asie, le Moyen-Orient et les partenaires émergents des BRICS, les restrictions américaines pourraient accélérer cette recombinaison des flux commerciaux et humains. Les trente pays africains concernés sont : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cap-Vert, République centrafricaine, Côte d’Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Au-delà de la seule question des visas, Washington envoie un message clair : dans un monde marqué par les tensions migratoires et les rivalités géopolitiques, la mobilité internationale devient un privilège de plus en plus conditionné par la confiance, la solvabilité financière et la maîtrise des risques. L’argent s’impose désormais comme un nouveau passeport diplomatique.

N.Nd.



## MARCHÉ BOURSIER

## La Banque postale du Congo officialise son entrée à la BVMAC

La Banque postale du Congo (BPC) a officiellement lancé, le 7 août à Brazzaville, sa société de bourse, BPC Bourse, désormais agréée par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) et admise à exercer sur le marché financier régional de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Cette nouvelle filiale marque une étape stratégique dans la diversification des activités de la banque publique et de son ambition de « démocratiser » l'accès aux marchés financiers.

La cérémonie de lancement a réuni des membres du gouvernement, dont le ministre du Développement Industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, et le ministre délégué aux Industries touristiques, Prince Prince Bahamboula, ainsi que les responsables des institutions monétaires et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, les dirigeants de la BVMAC et de la Cosumaf, y compris des investisseurs nationaux et internationaux.

Pour le directeur général de la BPC et président du Conseil d'administration de BPC Bourse, Calixte Médard Tabangoli, la création de la société boursière dépasse le simple cadre d'une nouvelle filiale. Elle s'inscrit dans une stratégie visant à compléter l'offre bancaire traditionnelle par des services d'intermédiation sur le marché des capitaux, afin de rapprocher les investisseurs des entreprises en quête de financements. « Cette cérémonie constitue une étape majeure dans l'histoire de notre institution. Elle marque l'aboutissement d'une ambition stratégique portée avec détermination : faire de la Banque postale du Congo un acteur financier universel capable d'accompagner les besoins de



Vue des officiels à la cérémonie./Adiac

financement, d'investissement et de développement de notre économie », a déclaré Calixte Médard Tabangoli.

L'officialisation de cette filiale boursière intervient après l'obtention de l'agrément accordé le 25 juin dernier par la Cosumaf. Cette étape est qualifiée d'« une reconnaissance de la solidité du projet et du respect des exigences de gouvernance, de transparence et de conformité », a indiqué le directeur général du groupe BPC. Il considère cette admission à la BVMAC comme un levier indispensable pour financer

le secteur privé national, dont les besoins liés à l'industrialisation, aux infrastructures, à la transition énergétique, à la transformation numérique ou encore au financement des petites et moyennes entreprises nécessitent des ressources financières de long terme que le crédit bancaire ne peut, à lui seul, satisfaire.

**Développer la culture boursière**

BPC Bourse entend ainsi proposer des services d'intermédiation boursière, de réception et transmission d'ordres, de conservation de titres, de gestion de

portefeuille, de conseil en investissement, d'ingénierie financière ainsi que l'accompagnement des entreprises dans leurs levées de capitaux et leurs introductions en Bourse. L'ambition affichée est également de favoriser une plus grande inclusion financière en permettant à un plus grand nombre de Congolais d'accéder aux produits financiers tels que les actions et les obligations cotées.

D'après le directeur général de BPC Bourse, Simon Bockondas, le faible niveau de culture financière demeure l'un des principaux freins au développement du mar-

ché des capitaux au Congo. Selon lui, la nouvelle société de bourse aura pour mission d'accompagner les investisseurs, les entreprises et les institutions publiques dans leurs opérations financières, tout en vulgarisant les mécanismes du marché financier auprès du grand public. Outre l'intermédiation boursière, BPC Bourse proposera des services de gestion de portefeuille, de structuration d'opérations financières, d'arrangement d'émissions obligataires ainsi que des conseils personnalisés en investissement.

**L'appel du gouvernement**

Intervenant à cette occasion, le ministre Michel Djombo a salué cette initiative qu'il a qualifiée d'une preuve de la capacité d'innovation des entreprises publiques congolaises. Il a toutefois invité les acteurs du marché financier à aller plus loin, en encourageant davantage d'entreprises privées opérant au Congo à s'introduire en Bourse. L'élargissement du nombre de sociétés cotées, a-t-il dit, permettrait non seulement d'accroître la profondeur du marché financier régional, mais également de favoriser une participation plus importante des investisseurs nationaux au capital des entreprises installées dans le pays.

Fiacre Kombo

## ÉPIDÉMIE D'EBOLA

## Le gouvernement renforce la riposte

Le renforcement de la riposte contre l'épidémie d'Ebola provoquée par la souche Bundibugyo, a été au cœur de la réunion stratégique dirigée par le président Félix Tshisekedi, le 5 août, à la Cité de l'Union africaine.

Les discussions, au cours des échanges, ont mis en relief l'importance d'une mobilisation communautaire inclusive et d'un renforcement du système de surveillance épidémiologique.

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la nouvelle stratégie de lutte doit notamment prendre en compte la sensibilisation communautaire incluant les leaders religieux, les chefs traditionnels et les groupes de jeunes, la protection du personnel de santé ainsi que le renforcement de la surveillance afin d'éviter que des patients ne meurent à domicile plutôt que dans des structures de santé.

Au terme de cette séance stratégique, l'OMS et Africa



Le président Félix Tshisekedi échangeant avec les délégations de l'OMS et de CDC./DR

CDC ont salué les progrès enregistrés grâce aux efforts déployés par les autorités congolaises dans la lutte contre la flambée d'Ebola. Les deux institutions ont réaffirmé, en

outre, leur engagement à accompagner le gouvernement de la République en renforçant leur appui technique, opérationnel et logistique afin de consolider la riposte et de

contenir efficacement la propagation de la maladie. Cette rencontre de haut niveau a réuni la Première ministre Judith Suminwa, les membres du gouvernement impliqués

dans la riposte, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, ainsi que le directeur général d'Africa CDC, le Dr Jean Kaseya.

Sylvain Andema



LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les employés de la maison de retraite Kambissi en formation

L'association Globus, en partenariat avec la coordination nationale des organisations de la société civile pour la réponse communautaire multisectorielle aux épidémies en République du Congo (Cnore), a organisé, le 7 août, à Brazzaville une session de formation sur la lutte contre le choléra et la fièvre Ebola pour les employés de la maison de retraite Seniors Kambissi.

La session de formation a débuté par l'allocation du conseiller du président de la République, Michel Mongo, qui a salué les représentants de Globus et de la Cnore pour l'importance de leurs activités sur le territoire national, mettant en avant les relations étroites entre le Congo et la Russie. « Nous ne pouvons qu'être sensibles à l'intérêt que la Fédération de Russie, à travers l'association Globus, porte à l'amélioration des conditions de prise en charge médicale des populations vulnérables du Congo », a-t-il déclaré.

Le représentant de Globus, Maxime Abramovski, a présenté, quant à lui, les réalisations de son organisation au cours de l'année écoulée. « Grâce à une vaste étude socio-économique, les besoins prioritaires des Congolais ont été identifiés et des mesures ont été prises », a-t-il dit. D'après l'association, plus de 300 000 habitants de Brazzaville ont désormais un accès régulier à l'eau potable provenant de forages réalisés grâce aux partenaires russes et au projet Globus. Aussi, pour répondre aux problématiques d'emploi au Congo, des cours gra-

tuits d'informatique, de langue russe et une école des médias sont-ils organisés sur une base régulière. Il a exprimé, par ailleurs, sa profonde gratitude à la première dame Antoinette Sassou N'Guesso pour son soutien actif et régulier à cet établissement, qui a rendu possible cette formation de sensibilisation.

Prevenir la propagation des épidémies

Les membres de l'organisation Cnore ont dispensé une formation au personnel de la maison de retraite sur la lutte contre le choléra et la fièvre Ebola. Des présentations pédagogiques sur l'importance du respect des règles d'hygiène et du suivi des mesures à adopter pour prévenir la propagation des épidémies ont été diffusées.

Les organisations Globus et Cnore ont aussi distribué des dépliants et des affiches informatives, élaborés en collaboration avec le ministère de la Santé de la République du Congo afin de renforcer la sensibilisation de la population aux mesures de prévention.

À l'issue de l'événement, la res-



Les représentants de globus et de la Cnore avec les employés de la maison de retraiteDR

ponsable administrative de la maison des seniors Kambissi, Clémence Makanga, s'est déclarée ravie de cette session de formation, qui permettra au personnel de l'établissement de mieux prendre soin de ses pensionnaires. « Il y a certaines petites choses que nous ignorions, que nous ne faisons pas. Par exemple, vous avez donné les procédures à appliquer en cas de diarrhée aiguë. Nous allons le faire maintenant, nous allons mettre en pratique ce que

nous avons appris lors de cette session, et encore mieux prendre soin de nos personnes âgées », a-t-elle déclaré. Enfin, l'organisation Globus a présenté au personnel de la maison de retraite la plateforme numérique Avenir.cg, destinée aux Congolais. Toute personne intéressée peut s'y inscrire et, ensuite, accomplir des missions d'intérêt général pour gagner des points qu'elle pourra échanger contre des prix. Plusieurs

employés de Kambissi se sont inscrits sur la plateforme pour effectuer des tâches d'aide aux personnes âgées et recevoir des points en échange. « Concernant le système de jeu, nous allons clairement l'intégrer. Nous allons nous efforcer d'y participer activement. C'est une nouvelle méthode d'implication civique que nous allons nous efforcer d'appliquer, de mettre en pratique. Je crois que ça va marcher », a conclu Clémence Makanga.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ATELIER 5  
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure  
Soin visage flash éclat – 1 heure  
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing  
Massage relaxant – 1 heure  
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| Éclat Total         | 99 000 FCFA      |
| Pause Bien-Être     | 59 000 FCFA      |
| Beauté du Quotidien | 55 000 FCFA      |
| Reine d'un Jour     | 95 000 FCFA      |
| Harmonie Couple     | 100 000 FCFA     |
| Corps Sublimé       | 60 000 FCFA      |
| Épilation Complète  | 45 000 FCFA      |
| Abonnement Mensuel  | 49 000 FCFA/mois |

|                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent                  |
| Journée complète – économie de 36 000 FCFA                                                                                        |
| Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal                                            |
| Demi-journée – économie de 21 000 FCFA                                                                                            |
| Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre                                |
| 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA                                                                                        |
| Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils |
| Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA                                                                                 |
| Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes                                     |
| Forfait existant Atelier 5                                                                                                        |
| Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)                              |
| Détox corps – économie de 20 000 FCFA                                                                                             |
| Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure                                                      |
| Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA                                                                                |
| Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois                             |
| Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois                                                                       |

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville  
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com  
@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



## COOPÉRATION

## Bilyf salue l'engagement du Maroc dans la promotion de la jeunesse

Le président de la plateforme Brazzaville international leadership youth forum (Bilyf), Précieux Massouémé, a pris part, le 30 juillet à Brazzaville, au 27e anniversaire de la Fête du trône organisée par l'ambassade du Maroc au Congo. À cette occasion, au nom de cette organisation, il a salué l'engagement constant de ce royaume en faveur du rapprochement entre les peuples et de la promotion de la jeunesse.

Le président de Bilyf était accompagné de quatre jeunes leaders qui ont eu l'honneur de représenter le Royaume du Maroc lors de la deuxième simulation de la Conférence de l'Union africaine. Selon Précieux Massouémé, l'invitation de l'ambassade du Maroc à Brazzaville traduit la reconnaissance des actions menées par son organisation dans les domaines du leadership, de la diplomatie des jeunes et de l'intégration africaine.

Il a également rappelé que la prestation remarquable des quatre lauréats, alliant engagement et sens diplomatique, leur a valu le prix de la « Meilleure représentation diplomatique » au cours de cet exercice de simulation. La réception a permis, par ailleurs, au Bilyf de réitérer



Précieux Massouémé posant avec les quatre lauréats du prix de la Meilleure représentation diplomatique./DR

ses remerciements à la représentation diplomatique marocaine pour la confiance accordée. « Nous renouvelons nos félicitations à nos quatre lauréats, qui continuent de porter haut les valeurs d'excellence, de dialogue, de coopération et de diplomatie. Ensemble, préparons une jeunesse africaine capable de bâtir des ponts entre les nations », a déclaré Précieux Massouémé.

Célébrée le 30 juillet de chaque année, la Fête du trône demeure la manifestation nationale la plus solennelle au Maroc. Elle marque l'intronisation officielle du roi Mohammed VI, le 30 juillet 1999, et donne lieu à des cérémonies officielles et populaires dans l'ensemble du royaume.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

## COMMUNIQUÉ

## Samira Leonie, nouvelle ambassadrice de la marque 1xBet Congo-Brazzaville

1xBet Congo-Brazzaville a officiellement présenté Samira Leonie comme nouvelle ambassadrice de la marque en République du Congo. La cérémonie de signature s'est tenue le 24 juillet au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, à Brazzaville.

L'événement a pris la forme d'une soirée lifestyle et médias, organisée dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de la nouvelle ambassadrice. Il a réuni des représentants des médias, des blogueurs, des créateurs, des partenaires de la marque, ainsi que les proches et les invités de Samira Leonie. Au programme : cérémonie officielle, échanges avec la presse, séance photo, cocktail de bienvenue et soirée d'anniversaire.

Le temps fort de la soirée a été la signature de l'accord de partenariat entre Samira Leonie et un représentant de 1xBet Congo-Brazzaville. La nouvelle ambassadrice a ensuite pris la parole devant les invités et les médias, avant que la célébration ne se poursuive avec les félicitations adressées à l'occasion de son anniversaire.

1xBet Lifestyle & Community  
Samira Leonie est bien connue du public local comme une figure dynamique de la scène lifestyle et digitale en République du Congo. Pour 1xBet

Congo-Brazzaville, ce partenariat s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la présence locale de la marque. L'entreprise souhaite se rapprocher davantage de la communauté congolaise et soutenir le sport, la culture, les talents locaux, l'univers créatif et les initiatives à impact social.

« Le partenariat avec Samira Leonie représente une étape importante pour 1xBet Congo-Brazzaville. Pour nous, il est essentiel de renforcer notre lien avec la communauté locale à travers le sport, la culture, les projets lifestyle et les initiatives à impact social. Samira possède une forte présence médiatique, une image moderne et un lien authentique avec son audience. C'est pourquoi nous sommes heureux de l'accueillir dans l'équipe 1xBet », a déclaré un représentant de 1xBet Congo-Brazzaville. « C'est un grand honneur pour moi de devenir ambassadrice de 1xBet Congo-Brazzaville. Pour moi, ce partenariat ne se limite pas à une marque



: c'est aussi l'occasion de prendre part à des projets qui rassemblent le sport, la culture et la communauté locale. Je souhaite que notre collaboration soit visible, vivante et utile aux habitants du Congo », a déclaré Samira Leonie. Un nouveau partenariat, de nouvelles opportunités  
Ce partenariat avec Samira Leonie ouvre une nouvelle étape dans la communication locale de 1xBet Congo-Brazzaville, avec un accent particulier sur le sport, la culture, le lifestyle et les projets communautaires.

Les deux parties prévoient de déve-

lopper ensemble plusieurs actions de relations publiques, d'événements et de communication médias. Parmi les axes envisagés figurent des événements de marque en présentiel, des initiatives culturelles et sociales, des interviews, des formats en direct et des projets destinés à la communauté locale.

1xBet Congo-Brazzaville invite son audience à suivre les actualités de la marque, les activités de Samira Leonie et les nouveaux projets communs développés dans le cadre de ce partenariat.



## CONCOURS DE MUSIQUE «TALENTS +»

## La liste des participants publiée

Le président du jury du concours de musique «Talents +», Jonathan Mobassi plus connu sous le pseudonyme de Djoson Philosophe, a rendu publique le 7 août à Brazzaville la liste des candidats participants à ce concours, qui est une opportunité devant contribuer à l'épanouissement de la jeunesse congolaise.

Après plusieurs jours de présélection digitale, plus de 365 candidatures ont été enregistrées, dont 177 complètes et 188 incomplètes. A l'issue de cette présélection et après examen des prestations reçues conformément aux critères définis pour cette compétition, le jury qui a pour missions de sélectionner, d'évaluer et d'accompagner les candidats dans le respect des principes d'équité, de transparence et d'impartialité a retenu 60 candidatures. «Nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui la liste officielle des candidats retenus pour poursuivre l'aventure «Talents+». Au total, 60 candidats ont été sélectionnés, répartis dans les deux catégories, à savoir: 40 candidats dans la catégorie chant et 20 candidats dans la catégorie danse », a annoncé Jonathan Mobassi.

Il sied de souligner que le dépouillement de 40 candidats dans la catégorie danse a révélé 21 candidats de Brazzaville, 17 candidats de Pointe-Noire et 2 candidats de Dolisie. Quant au dépouillement de 20 candidats dans la catégorie chant, il a révélé 15 groupes de Brazzaville et 5 groupes de Pointe-Noire. « Cette sélection n'a pas été



Le président du jury délibérant les résultats des présélections/Adiac

simple. Nous avons découvert de nombreux profils, des voix, des univers et des talents différents. Le choix a donc demandé beaucoup d'attention et de rigueur de la part de l'ensemble du jury. Nous allons maintenant procéder à l'annonce officielle des candidats sélectionnés, en indiquant pour chacun son numéro et son nom », a signifié le président du jury.

Après la délibération, le président du jury a félicité l'ensemble des candidats sélectionnés, tout en indiquant qu'à partir de cette étape, la compétition entre véritablement dans une nouvelle phase. Chaque candidat devra désormais démontrer son talent, sa personnalité, sa créativité et sa capacité à évoluer au fil de l'aventure. Il a encouragé

également les candidats non retenus. « Nous adressons également nos encouragements à tous ceux qui ont participé aux présélections et qui n'ont malheureusement pas été retenus. Leur participation témoigne déjà de leur courage et de leur passion. Nous remercions enfin TPT+, le comité d'organisation, les médias présents et toutes les personnes qui contribuent à faire vivre cette aventure. «Talents+» est une aventure de talents, de passion et de révélation. Et maintenant que l'aventure commence », a-t-il déclaré.

## Le début de l'aventure

Les 60 candidats retenus poursuivront l'aventure afin de permettre au public de découvrir leurs ta-

lents. Deux émissions spéciales seront consacrées à leur présentation : le 12 août pour les candidats en chant ; le 14 août pour les duos en danse. Les émissions éliminatoires en direct se dérouleront le 22 août à Brazzaville et le 29 août à Pointe-Noire. Les téléspectateurs auront la possibilité de soutenir leurs candidats favoris en participant aux votes par appel au 1009. À l'issue de ces deux émissions éliminatoires, les candidats qualifiés intégreront la «Villa des talents», dont l'ouverture est prévue pour le 7 septembre. La «Villa des talents» constituera une étape importante de cette compétition. Les candidats y vivront ensemble dans un esprit de discipline, de partage et d'apprentissage. Ils bénéficieront de séances de coaching, de répéti-

tions, d'encadrement artistique et de différentes activités destinées à développer leur potentiel et à les préparer aux grandes prestations en direct.

La principale innovation de cette première édition de «Talents+» est la création des groupes «Talents+». Chaque groupe sera composé d'un candidat en chant et d'un duo en danse. Ensemble, ils évolueront tout au long de la compétition et devront démontrer leur complémentarité, leur esprit d'équipe, leur créativité et leur capacité à relever les différents défis qui leur seront proposés. Deux grandes soirées prime seront organisées les 12 et 19 septembre. À l'issue de ces rendez-vous, deux groupes «Talents+» quitteront définitivement la compétition. Les trois restants se retrouveront lors de la grande finale prévue pour le 26 septembre. Les trois groupes «Talents+» finalistes seront récompensés par l'organisation. Pour cette première édition, une dotation globale de cinq millions FCFA est mise en jeu. Organisé par TPT+, le concours de musique «Talents +» connaîtra son épilogue le 26 septembre.

Bruno Zéphirin Okokana

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

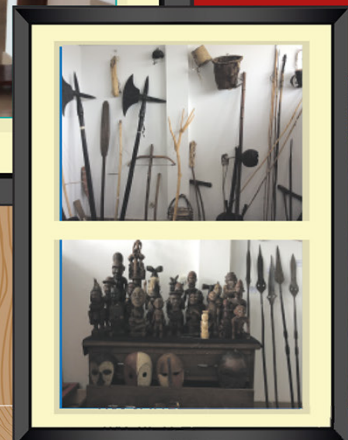
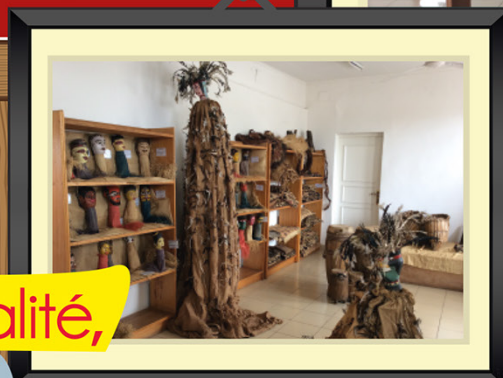
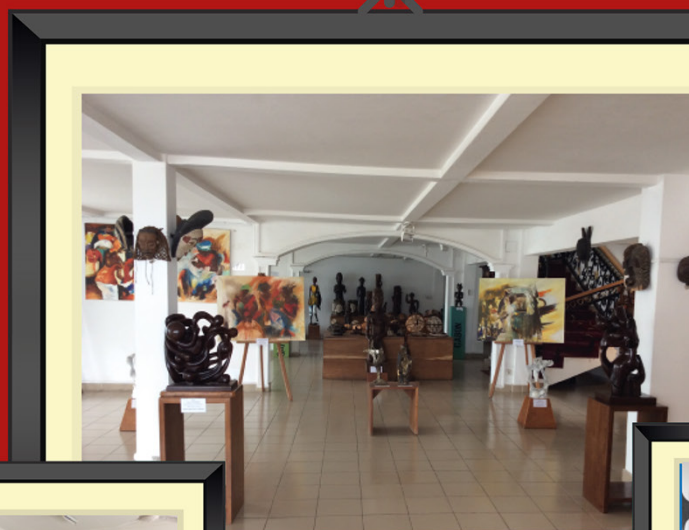
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville





AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°058 /HISWACA /26

POUR LE RECRUTEMENT D'UN INFORMATICIEN POUR APPUYER LES TRAVAUX D'ANALYSE DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE SANTE DU CONGO (EDSC-III)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un informaticien pour appuyer les travaux d'analyse de l'EDSC-III ».

2.Objectif principal

L'objectif principal est de recruter un informaticien pour assister les analystes dans la production du rapport de l'EDSC III.

3.Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de : (i) assurer la gestion et la mise à disposition des bases de données auprès des analystes ; (ii) produire les tableaux statistiques standards conformément aux programmes de tabulation EDS ; (iii) apporter un appui technique aux analystes pour l'exploitation des données sous SPSS et autres logiciels ; (iv) veiller à la traçabilité et à la sécurité des données tout au long du processus d'analyse ; assurer la mise en forme et l'archivage des sorties statistiques finales.

4.Profil de l'informaticien

Le candidat devra répondre au profil suivant :

- avoir une expérience avérée dans le traitement des données d'enquêtes d'envergure nationale (EDS, EHCVM, ETVA, etc.) et de recensements (RGPH, RGA, RGEC, etc.) ;

- avoir la maîtrise des logiciels de traitement des données (CSPRO, SPSS, Stata ou R) ;
- connaissance des programmes de tabulation EDS et des procédures de pondération ;
- capacité à travailler sous pression et à respecter des délais stricts ;
- maîtrise de la langue française.

5. Critères d'éligibilité

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en statistique, démographie, santé publique, épidémiologie, en informatique ou domaine connexe ;
- justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le traitement des données ;
- avoir participé à au moins une enquête nationale de type EDS, MICS ou similaire ;

6.Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet HISWACA ;
- un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- les copies des diplômes et attestations de travail ;
- tout document attestant d'une expérience dans le traitement des données.

7.L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

8.La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

9.Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [recrute-menthiswaca@gmail.com](mailto:recrute-menthiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

10.Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées en utilisant le lien ou QR-CODE ci-dessous au plus tard le mardi 18 août 2026 (à minuit, heure locale).

<https://ee.kobotoolbox.org/x/tLmfAj6m>

Fait à Brazzaville, le 04 août 2026

Patrick Valery ALAKOUA  
Coordonnateur du projet HISWACA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°006 /HISWACA/2026 POUR LE

RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAIN EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS DE COLLECTE DE DONNEES DU VOLET PRIX DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM-II) AU CONGO

1. Dans le cadre de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II), l'Institut National de la Statistique (INS) s'apprête à lancer la phase de collecte des données du volet Prix.

Conçue pour répondre aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, cette opération statistique d'envergure nationale, vise à fournir des indicateurs actualisés qualité sur la pauvreté, le panier de la ménagère et les conditions de vie et la consommation des ménages congolais.

L'enquête s'inscrit dans l'approche méthodologique harmonisée initiée par les commissions de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (CEMAC). À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo s'engage à travers cette deuxième édition à produire des données comparables dans le temps (avec l'EHCVM-I) et dans l'espace, indispensables au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ainsi qu'au suivi des agendas internationaux notamment les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter les agents de terrain (agents de collecte) qui exécuteront les travaux de terrain structurés en trois étapes clés :

- o La phase de la pesée des produits échantillonnés (relevés Produits-Prix-quantité) dans les points de vente des marchés domaniaux retenus ;
- o La phase des relevés des prix des biens et services échantillonnés dans les autres types de points de ventes retenus (relevés des prix) ;
- o La phase de transmission des données collectées au serveur, tout en veillant à la cohérence et à la qualité des données saisies avant leur transmission au serveur.

3. L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillant les parcours académiques, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur ;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du dernier diplôme ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Pour garantir la qualité scientifique des résultats, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 01 août 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet) ;
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé ;

- avoir un permis de conduire serait un atout ;
- aptitude avérée à l'utilisation d'outils informatiques mobiles (tablettes, smartphones, applications de saisie CAPI) ;
- savoir lire et interpréter une carte ou un plan de zone géographique est un atout ;
- parfaite maîtrise du français et d'au moins une langue nationale est un atout ;
- excellente aisance relationnelle pour faciliter l'introduction auprès points de vente ;
- Être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et de la collecte sur le terrain, et être apte à travailler dans des conditions de terrain parfois rigoureuses.

5. Les dossiers sont à envoyer exclusivement en utilisant le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le dimanche 23 août 2026 à minuit, heure de Brazzaville.

<https://ee.kobotoolbox.org/single/e3f674610ec-fad76fbc04e531ca4095a>

6. La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats ainsi présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire et intensive, dont la durée est fixée à dix (10) jours. À l'issue de cette période d'apprentissage, un test d'évaluation rigoureux sera organisé afin de sélectionner définitivement les agents de terrain et de désigner les chefs d'équipe parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats.

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

Fait à Brazzaville le 05 août 2026  
Le Coordonnateur du Projet  
Patrick Valery ALAKOUA



COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

JST, Inter, Cara et V Club qualifiés pour les demi-finales

Les affiches du dernier carré de la formule réinventée de la compétition pour tenir les délais ont été dévoilées au terme des quarts de finale qui se sont joués à Kinkala et à Pointe-Noire. L'Association sportive Otohô (finaliste des quatre dernières éditions) et l'Etoile du Congo ( vainqueur en 2019) ne seront pas les prétendants au titre.

Les quarts de finale ont réservé leur lot de surprises. L' AS Otohô s'est inclinée le 7 août à Kinkala face à l'Interclub 0-1. L'Interclub sera reçu le 10 août par la formation de la Jeunesse sportive de Talangai (JST) qui a largement dominé le 6 août Patronage Sainte-Anne sur le score de 3-1. La JST court derrière sa deuxième Coupe du Congo, dix-neuf ans après celle remportée en 2007. Le sacre de l'Interclub à la coupe du Congo est aussi très lointain . Les Interistes sont armés pour enfin soulever le trophée qui les fuit depuis 1987 et effacer les contre-performances



La JST qualifiée pour les demi-finales et L'Interclub élimine AS Otohô en quart de finale/DR

des finales perdues en 1994 et 1995. L'Etoile du Congo n'a non plus brillé. Elle a courbé l'échine devant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 1-2. Le Cara, qui n'a plus gagné la Coupe du Congo depuis 1991, a déjà perdu quatre finales, notam-

ment en 2007, 2014, 2016 et 2016. Les Aiglons ont l'occasion de retrouver la finale en affrontant V Club Mokanda vainqueur aux tirs au but devant Munisport 5-4 après un nul de 0-0 au temps réglementaire. V Club Mokanda n'a plus atteint la finale de



la Coupe du Congo depuis le début des années 2000 au cours desquelles l'équipe a perdu trois finales en 2000, 2003 et 2004. Notons que cette Coupe du Congo va mettre un terme au règne sans partage d'une décennie des Diables noirs

(2012, 2014 ,2015, 2018, 2022-2023) et de l'AC Léopards (2009, 2011, 2013, 2015, 2016 et 2017). Les Diables noirs et AC Léopards éliminés de la phase de poules de ce format réinventé vont passer la main.

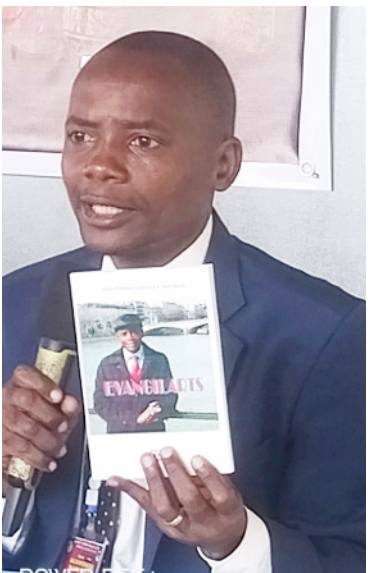
James Golden Eloué

LITTÉRATURE

Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah publie son quatorzième ouvrage

L'écrivain Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah a présenté, lors de la troisième édition du Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire, du 23 au 26 juillet, son nouvel ouvrage « Evangilarts », un essai de cent pages publié aux Editions LMI. La critique littéraire a été faite par Rock Simba.

«Evangilarts » est un ouvrage qui réconcilie la foi chrétienne et les arts. L'essai illustré, abondamment commenté et expliqué comme un véritable document pédagogique, scelle ainsi la cohabitation entre la religion et la culture. « C'est un dialogue entre la foi et la raison. Mieux encore, c'est une embouchure où la parole de Dieu et les arts s'entremêlent au bénéfice de l'humanité. On y comprend comment la littérature et les arts servent de mouture pour la connaissance et la diffusion de la parole de Dieu. Pour les férus de la littérature et des arts, ce livre est une boussole. Il donne accès aux profanes en la matière, les conduisant sûrement à travers une autoroute », est écrit dans le prologue. Subdivisé en quatre parties essentielles : la littérature et les arts ; l'évangile ; vecteurs ; la littérature et les arts au service de l'évangile, « Evangilarts » est la part active de l'auteur au développement des valeurs. « Un sachant qui n'a pas gardé des connaissances, des savoirs pour lui seul, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah met son temps à la recherche pour montrer qu'il comprend les préoccupations des humains. Ce livre est la contribution d'un artiste



pour rendre meilleur l'assimilation des connaissances variées », a dit Rock Simba, le critique littéraire. Présent à l'activité, le Pr Rony Devillers Yala Kouandzi, maître de conférences, chercheur et critique, enseignant à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marein-Ngouabi, a dit: « Pour moi, «Evangilarts» est la résultante du parcours de son auteur. Parcours d'un homme qui s'est assagi et qui prodigue des conseils en matière de littérature, arts et théologie à ses contemporains et à la postérité ». « Dans «Evangeliarts», je m'adresse à toute personne sans

distinction de sexe, de race et d'obédience. C'est aussi une aspiration vers le bien-être pour tous et le bien faire par tous. Il est aussi la quête vers la cité idéale que j'appelle la Namentitude. En vérité, «Evangilarts» est la transcription de mon mémoire, fruit de mes travaux de recherches et applications couronnant mon cursus académique après quatre ans de formation soutenue et assidue à l'Institut de formation aux ministères et aux œuvres chrétiennes de Paris, en France » a expliqué Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah. Poète, dramaturge, essayiste, romancier, comédien, metteur en scène et directeur artistique de la compagnie théâtrale Autopsie, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah est président du Centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre, partenaire officiel de l'Unesco. Scientifique de formation, il est aussi enseignant de français et d'anglais. Après trois décennies de carrière littéraire et artistique couronnées de distinctions à travers la planète et un leadership avéré comme berger, prédicateur et conférencier itinérant de l'évangile, il montre par le truchement de ce livre comment la littérature et les arts sont des vecteurs de l'évangile.

Hervé Brice Mampouya

LA GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES

L'initiative conjointe de Célestin Sounda Stewart et Armel Babindamana fait du chemin

Depuis 15 ans, la Guinguette africaine de Suresnes est devenue un rendez-vous incontournable des fins de semaine estivales. Installée au Centre aéré des Landes du Mont-Valérien, cette initiative est portée avec passion par les deux co-fondateurs, Armel Babindamana Babin et Célestin Sounda Stewart, avec une équipe de bénévoles engagés qui en assurent l'organisation et la promotion.

Chaque samedi et dimanche de l'été, le site offre une véritable invitation au voyage à travers les cultures africaines. Musique, danse, littérature et gastronomie se conjuguent pour faire vivre aux visiteurs une expérience conviviale et chaleureuse. Chacun est libre de danser au rythme des mélodies, de savourer des spécialités culinaires, de découvrir des œuvres culturelles ou tout simplement de partager un moment de rencontre et d'échange. Au fil des années et des nombreuses soirées couronnées de succès, la Guinguette africaine a acquis une réputation qui dépasse largement les frontières de Suresnes, attirant un public toujours plus nombreux et diversifié. L'aventure se poursuit tout au long de l'été : la Guinguette africaine accueille le public chaque samedi et dimanche jusqu'au 29 août. Entretemps, une programmation pour vivre une Guinguette africaine spéciale Sape et celle du contexte patriotique du samedi 15 août, date de la célébration du 66e anniversaire de la République du Congo avec des préparatifs conjointement organisés avec la municipalité de la ville de Suresnes et la représentation diplomatique congolaise en France. Visiblement fiers d'avoir installé la guinguette africaine comme étant un véritable carrefour de rencontres, la norme du vivre ensemble où la gastronomie africaine rivalise avec la musique, Célestin Sounda et Armel Babindamana revendiquent d'être à l'initiative de cet espace culturel. Célestin Sounda va plus loin, il se dit être sur les traces de son grand frère Édouard Nganga, dit Édo et du manager de l'orchestre Le Peuple, Charles Bouetoum Kiyindou, actuel directeur de cabinet du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Médard Milandou Nsonga.

Marie Alfred Ngoma





## **AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°005 /HISWACA/2026 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAIN EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'ENUMERATION ET DE COLLECTE DE DONNEES AUPRES DES MENAGES DANS LE CADRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM-II) AU CONGO**

1. L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare à conduire l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II). Les opérations de terrain se dérouleront en deux phases complémentaires : une phase d'énumération des ménages et une phase de collecte de données auprès des ménages.

Conçue pour répondre aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, cette opération statistique d'envergure nationale, vise à fournir des indicateurs actualisés et de qualité sur la pauvreté, les conditions de vie et la consommation des ménages congolais.

L'enquête s'inscrit dans l'approche méthodologique harmonisée initiée par les commissions de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (CEMAC). À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo s'engage à travers cette deuxième édition à produire des données comparables dans le temps (avec l'EHCVM-I) et dans l'espace, indispensables au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ainsi qu'au suivi des agendas internationaux notamment les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter les agents de terrain (énumérateurs et enquêteurs) qui exécuteront les travaux de terrain structurés en deux étapes clés :

o La phase d'énumération (ou listage) des ménages :

- Reconnaître sur le terrain les limites des Zones de Dénombrement (ZD) attribuées ;
- Recenser et lister de manière exhaustive l'ensemble des ménages résidant dans ces zones afin de constituer la base de sondage nécessaire au tirage des ménages à enquêter.

o La phase de collecte de données :

- Rechercher et identifier les ménages tirés ;
- Administrer les différents questionnaires (ménage et communautaire) directement auprès des membres du ménage et de la communauté à l'aide de tablettes (collecte assistée par ordinateur - CAPI) ;
- Veiller à la cohérence et à la qualité des données saisies avant leur transmission au serveur ;
- Respecter les règles de confidentialité et de protection des données collectées auprès des ménages.

3. L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillant les parcours académiques, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur ;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du dernier diplôme ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Pour garantir la qualité scientifique des résultats, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 01 août 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet) ;
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé ;
- avoir un permis de conduire serait un atout ;
- aptitude avérée à l'utilisation d'outils informatiques mobiles (tablettes, smartphones, applications de saisie CAPI) ;
- savoir lire et interpréter une carte ou un plan de zone géographique est un atout ;
- parfaite maîtrise du français et d'au moins une langue nationale est un atout ;
- excellente aisance relationnelle pour faciliter l'introduction auprès des autorités locales et des ménages ;
- être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et de la collecte sur le terrain, et être apte à travailler dans des conditions de terrain parfois rigoureuses.

5. Les dossiers sont à envoyer exclusivement en utilisant le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le dimanche 23 août 2026 à minuit, heure de Brazzaville.

<https://ee.kobotoolbox.org/single/e3f674610ecfad76fbc04e-531ca4095a>

6. La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats ainsi présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire et intensive, dont la durée est fixée à quatre (04) jours pour les énumérateurs et à vingt-cinq (25) jours pour les enquêteurs. À l'issue de cette période d'apprentissage, un test d'évaluation rigoureux sera organisé afin de sélectionner définitivement les agents de terrain requis et de désigner les chefs d'équipe parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats.

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

7. Par ailleurs, une règle de candidature stricte est imposée pour cette opération. Chaque candidat n'est autorisé à postuler qu'à une seule et unique activité, à savoir soit l'énumération, soit la collecte de données auprès des ménages. En conséquence, le dépôt de candidatures multiples pour les deux activités entraînera l'élimination automatique et immédiate du postulant.

**Fait à Brazzaville le 06 août 2026**

**Le Coordonnateur du Projet**

**Patrick Valery ALAKOUA**



ECONOMIE

Un accord pour la valorisation des produits forestiers non ligneux

La signature du document programme national de développement du sous-secteur des produits forestiers non ligneux en République du Congo a eu lieu le 4 août, à Pointe-Noire, sous le patronage de Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, accompagnée d'Adama-Dian Barry, représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo.

Le programme a pour vision le développement des filières de produits forestiers non ligneux compétitifs, inclusives et durables, créatrices de richesses, d'emplois et de la valeur ajoutée pour la promotion et le développement de l'économie verte au Congo. Il se fixe divers objectifs, notamment accroître la contribution des produits forestiers non ligneux à l'économie nationale à travers leur gestion durable, leur transformation et leur commercialisation. Il vise ainsi à augmenter la contribution du secteur forestier au produit intérieur; à assurer une gestion durable des ressources en produits forestiers non ligneux et à développer leurs chaînes de valeur; à créer des emplois décents pour les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables; à accroître la valeur ajoutée par une transformation plus poussée et améliorer les revenus des communautés locales et du peuple autochtone. S'exprimant pour la circonstance, la ministre de l'économie forestière a signifié que ces filières



Les parties signataires du document /Adiac

HUMEUR

Et des érosions dans nos villes...

Le phénomène des érosions dans les principales villes du Congo ne cesse de s'amplifier et devient chaque année, lors des saisons pluvieuses, un moment de tristes cauchemards. Les habitants des grandes villes du pays, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, n'ont que leurs yeux pour pleurer chaque fois qu'il y a une grande pluie, exhibant toutes les péripéties de leur calvaire aux pouvoirs publics.

Plusieurs causes sont à l'origine de ce triste phénomène qui laisse perplexes les habitants des quartiers Ngamakosso et Ibalico, à Brazzaville, et ceux des arrondissements 5 Mongo-Mpoukou et 6 Ngoyo, à Pointe-Noire, pour ne citer que ces exemples. Selon des spécialistes consultés, la plupart affirment qu'en plus des raisons naturelles dues au changement climatique d'aujourd'hui, des activités socio-humaines des occupants anarchiques des parcelles de terrains non appropriées aux constructions des habitations seraient aujourd'hui la véritable cause des érosions.

De nombreux ménages vivant dans ces quartiers voient leurs maisons s'engloutir et disparaître. Ces occupants coupent des arbustes, creusent des trous ici et là dans ces zones à la terre mouvante. Ils incrimient le coût des loyers qui les pousse à vite s'attraper n'importe quel terrain dans une zone non habitable pour s'offrir un toit personnel à Pointe-Noire ou à Brazzaville. "Mieux vaut être chez soi, dans une zone non appropriée à l'habitation, que de louer car les maisons sont devenues très coûteuses", déclarait un enseignant retraité vivant à Brazzaville dans le quartier Ibalico, à Massengo. Cependant, nombreux habitants de cette zone sont en train de perdre leurs maisons à cause scandaleux ravin qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Les pouvoirs publics ont du pain sur la planche puisque nombreux qui habitent ces quartiers à risque attendent qu'ils prennent les taureaux par les cornes pour arrêter ces érosions en construisant des canalisations. Il devient urgent que des remèdes appropriés soient envisagés pour contrer ces érosions dans les différents quartiers de nos grandes villes.

Les changements climatiques et les activités des occupations anarchiques sont les principales causes de ces glissements de terrains qui causent des angoisse et stress à la population. Encore que nombreux sont des retraités et des ménages aux revenus dérisoires qui ne peuvent pas faire face à cela.

Affaire à suivre

Faustin Akono

ne doivent pas être considérées comme de simples niches économiques. Elles constituent de véritables filières d'avenir, capables de diversifier les revenus des producteurs ruraux, de créer des milliers d'opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat, précisément pour les femmes et les jeunes, de favoriser la transformation locale et de positionner les produits congolais aux marchés régionaux et internationaux. « Notre vision est de bâtir autour de ces filières un véritable écosystème économique associant producteurs, coopératives, petites et moyennes entreprises, transformateurs, chercheurs, institutions financières, investisseurs et

acteurs de la commercialisation. Il ne s'agit pas seulement de financer un programme, mais il s'agit de construire ensemble un modèle économique capable de transformer nos ressources naturelles en opportunité concrètes pour notre population, de faire émerger de nouveaux entrepreneurs et de contribuer à sortir durablement des milliers de familles du chômage et de la pauvreté », a déclaré Rosalie Matondo. Pour sa part, la représentante du Pnud au Congo a rappelé que les produits forestiers non ligneux, à savoir miel, poivre, bambou, chenilles, asperges, nietou, saka saka, matembélé et autres repré-

sentent la consommation journalière d'au moins 6 millions des Congolais, des centaines de millions de personnes dans le bassin du Congo et de milliards de personnes sur la planète. « C'est donc une économie à part entière à valoriser pleinement dans tout son potentiel, sans mentionner les vertus alimentaires et protéiques, en matière de santé, et culturelles », a fait savoir Adama-Dian Barry. Signalons que ce programme est financé par le Pnud et se fixe une durée de huit ans, pour un coût global de 24 998 168 dollars, soit 14 417 873 400 FCFA.

Séverin Ibara

NZANGO

Sylvie Malonga élue présidente du bureau exécutif d'Afis sport Pointe-Noire

L'Action de fraternité inter société ( Afis) sport, sous l'égide de son président national, Boris Banquet Bazebibouta, a tenu récemment à Pointe-Noire l'assemblée générale élective de son bureau exécutif. Sylvie Malonga, unique candidate, a été élue au poste de présidente.

Sylvie Malonga est la première présidente élue de l'Afis sport Pointe-Noire, à l'issue d'une assemblée générale pour présider aux destinées du nzango dans cette ville pendant trois ans. Elle est à la tête d'un bureau de douze membres. A l'issue de ces premières assises qui ont connu l'engouement des amoureux de cette discipline sportive réservée aux femmes, le président national d'Afis sport, Boris Banquet Bazebibouta, a félicité les membres élus, les invitant au respect des textes et du règlement qui régissent le nzango. « Vous avez désormais le maillot de commandement, ceux qui sont en face de vous, ce sont nos partenaires que vous connaissez. Au moment venu, vous leur donnerez vos instructions et votre ligne de conduite à suivre, le principe est clair », a indiqué le président national. Il a assuré cette équipe de son soutien avant de lui souhaiter pleins succès dans l'exercice de ses missions. S'adressant aux représentants des équipes présentes à cette assemblée, Boris Bazebibouta leur a invité au respect et à l'obéissance du staff dirigeant pour l'évolution de leur association au niveau départemental. Prenant la parole après son installation à la tête du bureau départemental, Sylvie Malonga a remercié les participants pour la confiance en sa personne. « Merci de m'avoir élue. Mais, je ne

s'aurais relever ce défi seule, j'ai besoin de tout le monde pour réussir cette mission. Mon premier point fort pour réussir ce challenge, c'est l'écoute; le deuxième, c'est la solidarité ainsi que le travail; et, le troisième, c'est la mise en application des textes et du règlement du nzango », a-t-elle indiqué. Notons que l'assemblée générale élective du bureau d'Afis Pointe-Noire s'est tenue deux semaines après la mise en place des instances dirigeantes du bureau de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. Le bureau exécutif d'Afis Sports Pointe-Noire -Présidente : Sylvie Malonga -1ere vice-présidente : Paphie Pouelet -2e vice-président : Christian Bomaka Ibala -3e vice-président : Back Moukala -Secrétaire général : Jonathan Okana -Secrétaire général adjoint : Naveck Bakary -Trésorier général : Hermione Bouanga -Trésorier général adjoint : Gertrude Bakala -1er membre : Maxime Okandzé -2e membre :Laurdany Madzou -3e membre : Laure Ngoma Un commissariat de contrôle et d'évaluation a également été mis en place. Il est présidé par Myglè Massengo, suivi d'Edouard Moutou et de Flora Laetia.

Charlem Léa Itoua



## SANTÉ PUBLIQUE

# Ollombo réceptionne son hôpital de référence

Implanté sur une superficie de près de 22 000 m<sup>2</sup>, l'hôpital de référence de la ville d'Ollombo, dans le département de la Nkeni-Alima, a été inauguré le 8 août par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il est doté de services essentiels d'un établissement sanitaire moderne : médecine générale, gynécologie-obstétrique, chirurgie-bloc opératoire, pôle technique-imagerie, administration.

La société pétrolière Perenco qui opère au Congo depuis 2001 en partenariat avec la SNPC, Crown Energy et AOGC, en a financé la totalité des travaux. «Ce nouvel établissement a été conçu pour améliorer l'offre de santé dans le département de la Nkeni-Alima », a déclaré le président directeur général de Perenco, Gré-

goire de Courcelles, qui a rappelé l'engagement de sa société dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises.

En premier lieu, la préfète du département, Alphonsine Akobe Opangana, a salué la constance de l'action du chef de l'État dans la dotation du Congo en infrastructures de base, notamment en matière de



Le président de la République coupant le ruban symbolique DR



Visite des services de l'hôpital par le chef de l'Etat DR

santé publique. Officiellement dénommé « hôpital de référence Ibara-Mbembe » du nom d'un célèbre chef de tribu d'Abala, décédé en 1982, l'établissement compte 60 lits d'hospitalisation. Les équipements en place « créent les conditions de la prise en charge plus rapide, plus sûre et mieux structurée des patients », rapporte la fiche technique distribuée

pour l'occasion.

« Investir dans la santé constitue le socle de développement humain », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, pour qui l'idéal pour le gouvernement, suivant la volonté du président de la République, est de bâtir un système sanitaire résilient au service de la population congolaise. Il a rappelé le devoir qui incombe

au personnel de santé affecté à Ollombo d'œuvrer avec rigueur et professionnalisme. Honorés de voir l'hôpital de référence porter le nom de leur parent et patriarche, les proches d'Ibara-Mbembe ont exprimé leur reconnaissance au président de la République qui en avait fait la recommandation. Ils lui ont remis des présents.

**Gankama N'Siah**

## CONGO-MALI

## Renforcer la coopération agricole

En visite à Brazzaville à l'occasion de la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo, le ministre malien de l'Agriculture, Ibrahim Samake, a été reçu le 7 août par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Cette rencontre a permis aux deux parties de réaffirmer leur volonté de renforcer leur coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la recherche agronomique et de la sécurité alimentaire.

Les autorités congolaises et maliennes misent sur le partage d'expériences et de savoir-faire afin de relever les défis liés à la sécurité alimentaire, au développement agricole et à la modernisation des systèmes de production. L'objectif affiché est de formaliser cette coopération à travers un mémorandum d'entente qui favorisera les échanges d'expertise, la recherche agronomique, le développement de nouvelles variétés culturelles ainsi que le renforcement des capacités des acteurs du secteur.

Selon le ministre Ibrahim Samake, le Mali dispose d'une expérience reconnue dans la production des céréales, notamment le riz, le maïs et le sorgho, ainsi que dans les cultures industrielles telles que le coton. « Quand on parle de l'agriculture, le Mali est un pays très avancé dans la production des céréales, du riz, du maïs et de certaines



Ibrahim Samake reçu par Denis Sassou N'Guesso/DR

cultures industrielles. Les deux pays ont beaucoup de choses à partager », a-t-il déclaré au sortir de la rencontre

avec le président Denis Sassou N'Guesso.

L'émissaire malien a également insisté sur l'importance de la

coopération dans le domaine de la recherche agricole. Selon lui, la mise en place d'un cadre de collaboration permettra de

développer les échanges de variétés améliorées et de promouvoir des cultures adaptées aux besoins des deux pays. Il a notamment évoqué l'introduction au Congo de certaines variétés maliennes de sorgho, susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'alimentation du cheptel.

L'élevage constitue également un axe majeur de cette coopération. Ibrahim Samake a rappelé que le Mali figure parmi les principaux pays d'élevage de la région sahélienne, avec un cheptel estimé à près de 25 millions de bovins et plus de 26 millions d'ovins. Cette expertise pourrait être mise à profit dans le cadre des futurs échanges entre les deux États. « Lorsque cette convention sera finalisée, elle profitera aux deux pays », a affirmé le ministre malien, saluant l'excellence des relations entre le Congo et le Mali.

**Fiacre Kombo**